



Les projets de recrutement dans la construction en 2024

Le marché de la construction est évalué à près de 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires (CA) en France en 2021. Le secteur représentait 8,4 % du CA hors taxe français et rassemblait 10,8 % des salariés équivalent temps plein. Particulièrement important, le secteur de la construction a toujours été pourvoyeur de nombreux emplois. Que nous dit la dernière enquête « Besoins en Main-d'Oeuvre (BMO) » de France Travail publiée en avril ? Quels sont les projets de recrutement des entreprises de la construction cette année ? Comment se positionne le secteur de la construction par rapport aux autres secteurs ?

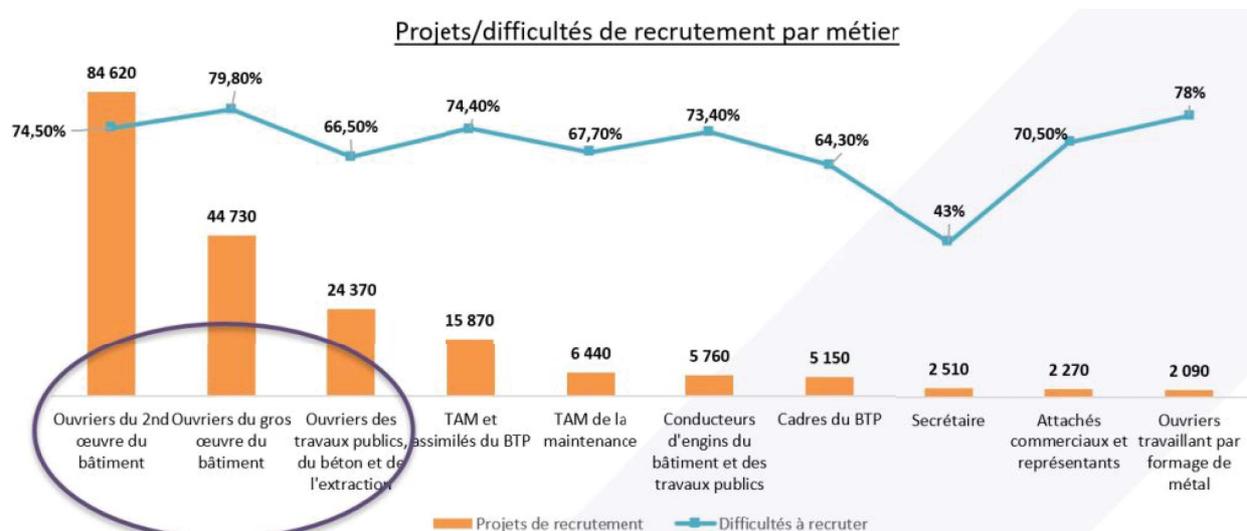


Évolution des projets de recrutement dans la construction sur la période 2018-2024

Les projets de recrutements dans la construction sont nettement plus élevés en 2024 qu'en 2018, passant de 141 890 projets à 213 850, soit une évolution de +51 %. Toutefois, les intentions de recrutement ont diminué de 19,3 % depuis 2022 pour tendre vers un niveau proche de celui d'avant COVID. **Près de 3 recrutements sur 4 sont jugés difficiles par les entreprises.** Ce chiffre reste stable pour la 3ème année consécutive.

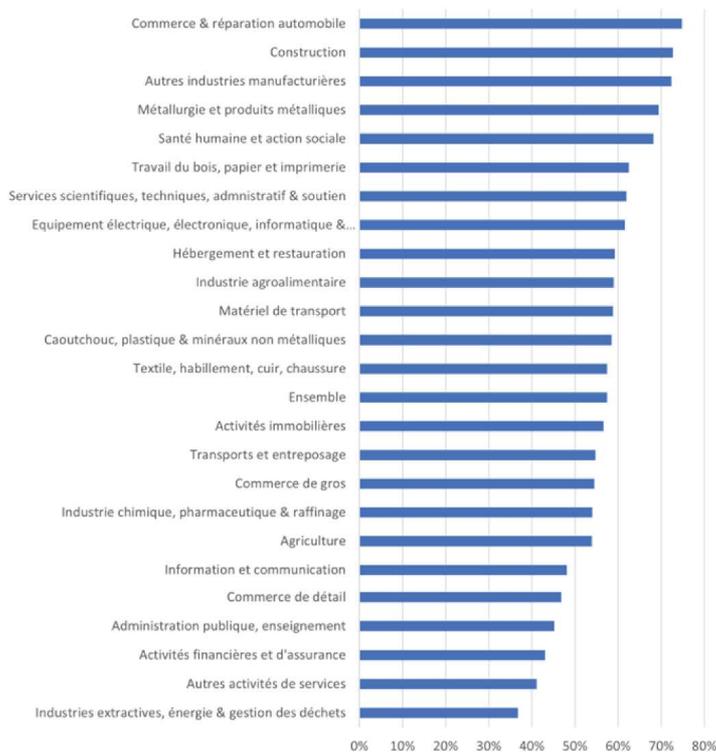
Les projets de recrutement dans la construction en 2024 – Zoom par métier

- 90 % des projets de recrutement dans la construction se répartissent sur 10 métiers.
- 72 % des projets de recrutement concernent des ouvriers de la construction (second œuvre et gros œuvre du Bâtiment, Travaux Publics).
- A l'exception des secrétaires, les difficultés de recrutement varient entre 64% et 80% selon les métiers.



TAM : techniciens et agents de maîtrise

Part de recrutements difficiles en 2024 par secteur



La part des recrutements jugés difficiles de tous les secteurs en France en 2024

Tous projets de recrutement confondus, les entreprises du secteur de la construction jugent que 72,7% des recrutements seront difficiles. Ainsi, il se place en 2nde place derrière le secteur du commerce et de la réparation automobile (74,8%). Ces difficultés sont bien supérieures à l'ensemble des secteurs qui s'élèvent à 57,4%.

Les pratiques de recrutement des entreprises du BTP

Selon la nomenclature utilisée par France Travail, le secteur de la construction rassemble principalement les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics. Une étude publiée par notre Observatoire en 2021 analysait les pratiques de recrutement de ces entreprises.

Zoom sur les principaux enseignements de cette étude

- Les entreprises ont recours à des solutions multiples pour pallier les besoins de main-d'œuvre : recrutement par diverses modalités contractuelles (CDI, contrats en alternance...), appel à la sous-traitance ou à l'intérim, adaptation en interne de l'organisation du travail...
- Elles font usage de plusieurs canaux de recrutement (les réseaux personnels et professionnels, les intermédiaires de l'emploi, les sites spécialisés d'offres d'emploi).
- Elles sont majoritairement peu outillées pour la sélection des candidats. Ce constat est lié à la structuration du BTP qui est composée majoritairement de très petites entreprises (**95,9% des entreprises ont moins de 10 salariés en 2020**).



Cession de la résidence principale : illustration de la sévérité dans l'appréciation du délai de revente

Sous réserve de constituer la résidence principale du cédant au jour de la cession, la plus-value réalisée à l'occasion de la cession du bien est exonérée d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux.

L'immeuble cédé ne perd pas sa nature de résidence principale du seul fait qu'il soit inoccupé au moment de la vente dès lors que la période d'inoccupation n'est pas excessive.

Au cas présent, le contribuable s'est vu refuser le bénéfice de l'exonération au titre de la résidence principale, mise en vente en décembre 2015 et cédée en juin 2017, l'administration jugeant que le délai de 17 mois écoulé entre la mise en vente du bien et sa cession est anormal, la doctrine administrative fixant le délai « normal » à 1 an, sauf contexte économique particulier.

Pour justifier de ce délai, le cédant faisait valoir :

- Qu'un mandat de vente avait été conclu avec une agence en mars 2015 et réitéré en septembre 2015 avec un prix de vente abaissé ;
- L'existence d'un second mandat de vente conclu en décembre 2015 ;
- Que les caractéristiques du bien vendu correspondent à un marché de niche au regard de la surface du bien et de sa localisation (215 m² dans le XVII^e arrondissement de Paris)

Ces éléments ne sont pas de nature à prouver un contexte économique ou réglementaire difficile faisant obstacles à la vente, quand bien même le bien avait été mis en vente pour un prix raisonnable et malgré les démarches réalisées par le cédant.

Un devis ? : damien.ribeiro@upa66.fr

Tél : 04 68 56 42 20

Courrier: AGC Cesame, 35 rue de cerdagne 66000 Perpignan

Site internet : www.maisondelartisan.fr

Annonces Légales

Arrêté préfectoral n° PREF/CABINET/BRECI/2023-362-0001
du 28 décembre 2023

seido
AVOCATS

1065 Avenue Eole
Tecnosud 2
66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une Société par Actions Simplifiée immatriculée au R.C.S. de PERPIGNAN, dénommée « BLD 66 PROMOTION », au capital de 3 000 euros, ayant pour objet la promotion immobilière, l'acquisition de tous terrains et leur aménagement en terrains à bâtir, la cession de tous terrains, la cession des parcelles loties après les opérations de lotissement, l'aménagement, la vente et l'exploitation de tous immeubles, en tout ou partie, l'activité de marchand de biens, l'accomplissement de toutes recherches et études de réalisations immobilières. Son siège est à CABESTANY (66330) – 2 Place de la Paix ; le président est M. Bruno PARRA, demeurant à CABESTANY (66330) – 29 Avenue Jean Jaurès. Les Directeurs Généraux sont M. Didier ENRIQUE, demeurant à CERET (66400) – 124 Rue du Cami Ral et M. Lilian RAYNAUD, demeurant à MAUREILLAS-LAS-ILLAS (66480) – 28 Impasse du Camp de la Costa.

Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte.

Toute transmission de titres donnant accès au capital, est soumise à agrément préalable de la société, donné par décision collective extraordinaire des associés.

Pour avis,
Le Président.



Pour vous remercier de votre fidélité, en plus des services et informations habituelles, nous vous offrons une multitude de remises sur vos dépenses professionnelles : téléphonie, impressions, matériel, fournitures... Bénéficiez de tarifs négociés avec des grands groupes grâce à votre adhésion à votre syndicat.

Et tout ça, sans dépenser un seul euro supplémentaire !

**Vous aussi, réalisez
des économies**
en comparant gratuitement vos factures fournisseurs

Quelques exemples d'économies constatées



Véhicules



Fournitures de bureau



Intérim



Contrôles réglementaires
& sécurité incendie



Outils de motivation



Téléphonie



Entretien du linge et EPI



Maintenance et entretien



Grossistes alimentaires

Les remises sont données à titre indicatif et peuvent évoluer, pour découvrir l'intégralité des fournisseurs et bénéficier des remises, rendez-vous sur votre espace :

<https://www.https://www.lesmetiersdeservices-avantages.fr//>



La caution
des professionnels



BANQUE POPULAIRE
DU SUD



Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



PRO



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34



Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Ambulanciers :

➔ Recyclage AFGSU2 : 27 Septembre

- Taxis :

➔ Formation Continue : 17-18 Septembre 2024

➔ Formation Continue : 10-11 Décembre 2024

➔ Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : 07 au 25 Octobre 2024

- Esthétique :

➔ Stage Indien 3 en 1, un rituel de bien être « exotique » :

Abhyanga pour le corps, Mukabhyanga pour le visage et le Pedabhyanga pour les pieds au bol Kansu : 13-14 Octobre 2024 «animé par Catherine Lair»

- Bâtiment :

➔ Manipulation fluides frigorigènes : 23 au 27 Septembre 2024

➔ QUALIPV ELEC : 17 au 19 Septembre 2024

➔ Manipulation fluides frigorigènes : 23 au 27 Septembre

➔ QUALIBOIS AIR : 24 au 26 Septembre 2024

➔ Réglementation GAZ : 01-02 Octobre

➔ FEEBAT RENOVE : 14 au 16 Octobre 2024

➔ QUALIPAC : 21 au 25 Octobre 2024

➔ ISOLATION par soufflage : 20-21 Novembre 2024

Petites Annonces

DIVERS

➔ Vds RENAULT TWINGO 2 Phase 1 – 1,2 lev 16 v – Année 2009. 84050 Kms. Idéal jeune conducteur. CT OK – 2 pneus avant neufs. Plaquettes avant neuves. Vidange OK

Clim – vitres électriques.

PRIX : 4600 €. Tél. 06 49 79 71 70

EMPLOI / STAGE

➔ Homme 36 ans en reconversion, cherche stage en alternance monteur, dépanneur frigoriste de fin août 2024 à avril 2025. Sérieux, fiable et dynamique. Tél 06.84.49.90.89

➔ Pour reconversion professionnelle, personne recherche stage d'observation non rémunéré en BIJOUTERIE. Très bonne présentation, sérieuse et motivée. Contacter : 06 58 64 39 25

VENTE / LOCATION

➔ Secteur Vallespir, à vendre entreprise de peinture, belle notoriété. Idéal pour croissance externe. Prix très attractif. Contact : damien.ribeiro@upa66.fr

➔ Suite départ a la retraite, vente en l'état :

BETONNIERE AT 350 ORANGE

Marque : ALTRAD

Moteur thermique marque HONDA tractable très bon état

ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM SECURISE

Marque: EQUIP ' WURTH

LONGUEUR = 2,95 m par plateau

(6 plateaux)

HAUTEUR = 13,40 m

Contact : 06 74 39 01 75

➔ Artisan vend, suite à départ retraite, parcelle de 1149 m2 avec hangar/bureau/sanitaire de 138 m2 au RDC, habitation T5 au-dessus même superficie et 450 m2 restant de terrain constructible et divisible Climatisation réversible. 1 portail pour le hangar et 1 portail pour le jardin. DPE en cours. Hangar aménagé avec outillages de plombier/chauffagiste et autres divers, dans une zone artisanale et pavillonnaire. prix de vente : 330 000 € téléphone 04 68 53 38 24. Port: 06 10 71 82 20

Sur nos réseaux



Suivez-nous sur Instagram et Facebook et voyez la vidéo de Clément Fabre, artisan coiffeur à Perpignan, qui témoigne de notre accompagnement, depuis son installation, jusqu'à son développement actuel.

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne
BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0325G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépot légal : 2^{ème} trimestre 2024

Tirage : 2000 exemplaires